

DEMANDE AU TITRE DU FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

- ANNEE 2020 -

PAGE DE GARDE

(à joindre impérativement au dossier)

COLLECTIVITE			
Nom collectivité :			
Arrondissement :	Grenoble <input type="checkbox"/>	La Tour du Pin <input type="checkbox"/>	Vienne <input type="checkbox"/>
COORDONNEES DE LA PERSONNE AYANT REDIGE LE DOSSIER :			
Nom / prénom :			
Téléphone :			
Adresse mail :			
DEPENSES DE L'ANNEE :			
2017 <input type="checkbox"/>	2018 <input type="checkbox"/>	2019 <input type="checkbox"/>	Autre (préciser) :
POUR LES EPCI ET LES COMMUNES NOUVELLES, COCHER LE TRIMESTRE CONCERNE :			
1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/>	2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/>	3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/>	4 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/>
POUR COMBIEN DE BUDGETS DEMANDEZ-VOUS LE FCTVA (indiquer le nombre) :			
PRECISER LE NOM DE CHAQUE BUDGET :			
-1	-5		
-2	-6		
-3	-7		
-4	-8		

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER :	<input checked="" type="checkbox"/>
Compte administratif (uniquement les pages des comptes éligibles)	
Grand livre budgétaire surligné des dépenses éligibles (uniquement les pages des comptes éligibles)	
Travaux en régie : fournir une attestation détaillant les dépenses « salaires » et « fournitures »	
Gîtes : fournir la convention	
Logements d'urgence : fournir arrêté	
Dépenses relatives au plan « France, très haut débit » : fournir la convention	
Contrat de délégation de service public conclu à compter du 01/01/2016 dans le cadre des réseaux secs (France Télécom, Orange, EDF/ERDF, GDF/GRDF)	